

NOS VALEURS

Indépendance

Le cabinet garantit à ses clients un intérêt personnel sans aucune pression extérieure ni conflit d'intérêt.

Réactivité

Une disponibilité et une agilité gages de réactivité et d'efficacité. C'est l'ADN du cabinet.

Proximité

ACW CONSEIL se définit volontiers comme une boutique haute couture du droit de l'entreprise pharmaceutique, ce qui revient, dans une structure à taille humaine, à rechercher l'excellence, avec la volonté de développer, sur la durée, une relation intuitive personae avec chaque client.

ACW
CONSEIL
AVOCATS

Conception : pinksheep.fr

ACW
CONSEIL
AVOCATS

Nos compétences au
service de vos projets



137, boulevard Raspail
75006 Paris
01 40 19 94 00
info@acw-conseil.com
www.acw-conseil.com

PRÉSENTATION DU CABINET

ACW CONSEIL est un cabinet d'avocats indépendant, qui a fait le choix d'une expertise particulière dans un secteur d'activité : **l'accompagnement, le conseil et la défense des pharmaciens d'officine.**

Forte d'une expérience de plus de 25 ans, Maître Annie COHEN WACRENIER et son équipe ont une connaissance aigüe du métier de leurs clients et de ses enjeux ; elles offrent des services sur mesure à haute valeur ajoutée, qui se caractérisent par la recherche de l'excellence et de solutions opérationnelles sur mesure, pragmatiques et efficaces, adaptées à leurs impératifs économiques et à l'évolution de la profession.

Du conseil au contentieux, le cabinet couvre tous les domaines liés à l'activité des pharmaciens et s'appuie sur un réseau de spécialistes au service de la pharmacie d'officine.

ACW CONSEIL intervient sur l'ensemble du territoire national et des DOM-TOM.

INGÉNIERIE CORPORATE

Le cabinet répond aux besoins des pharmaciens qui cherchent des solutions adaptées, innovantes, ingénieuses et créatives en vue d'acquérir et exploiter une pharmacie. Il assiste et conseille les dirigeants des sociétés pharmaceutiques, primo accédants ou déjà installés, dans leur réflexion et la réalisation d'opérations de structuration et de développement.

Constitutions et restructurations de sociétés

Pactes d'associés et conventions intragroupes

Contrats obligataires

Regroupements et transferts de pharmacies

Cessions, acquisitions (*titres, fonds de commerce, clientèle*), fusions, apports de titres, transformations

Contrats commerciaux, baux commerciaux, secrétariat juridique (*transfert de siège, augmentation réduction de capital, transformation*)

RÉSOLUTION DES LITIGES

Le cabinet intervient au stade du pré-contentieux et du contentieux en matière civile, commerciale, sociale et corporate.

Contentieux post-acquisition et contentieux commercial

Litiges entre associés et responsabilité des dirigeants

Contentieux prud'homal, licenciement, rupture conventionnelle